Deux explosions en 13 heures: à Charleroi la population s'interroge, «jusqu'où iront-ils?»



M. Arsène Vekeman (50). Il a vécu l'explosion en direct. Dans son café de la rue du Canal, plusieurs consommateurs l'ont échappé belle. La grande baie vitrée de 12 mm d'épaisseur a résisté miraculeusement à l'onde de choc.



M. Michel Sambre était à sa table de travail devant la fenêtre, au premier étage de son salon de coiffure, lorsque la bombe a explosé. La vitre s'est effondrée d'un coup sans le blesser. A midi, il coiffait son quatrième client alors que d'habitude son salon ne

La charge explosive qui a détruit le siège carolorégien de la "Manufactures Hanover Bank". situé en plein centre de la ville, à l'angle du quai de Brabant et de la rue du Canal, aurait pu tuer.

Aucune alerte préalable n'a été donnée par les terroristes alors que l'explosion s'est produite peu avant minuit trente, c'est-à-dire à une heure où les rues sont encore loin d'être désertes, même si elles ne sont plus très fréquentées. L'un ou l'autre consommateur des établissements voisins de l'agence bancaire aurait pu être pris dans la déflagration. Il s'en est d'ailleurs fallu de peu que ce ne soit pas le cas.

Ensuite, l'immeuble au rez-dechaussée duquel l'engin a explosé était habité. Sa façade n'est qu'une sorte d'immense verrière dont il ne reste plus grand-chose. Des projections de verre auraient pu blesser ou tuer un occupant.

Heureusement, il n'y a que des dégâts matériels. Pas le moindre blessé, même très léger. Un miracle.

Pas de témoins

La charge avait été déposée devant l'entrée de l'agence, distincte de celle donnant accès à la cage de l'escalier et de l'ascenseur qui conduisent aux étages supérieurs. De puissance nettement inférieure à celle qui a ravagé le siège de la Société Générale, l'explosion a proportionnellement commis plus de dégâts dans le voisinage car le souffle s'est répercuté dans la petite rue du Canal, où la plupart des vitres ont été brisées. Mais, même sur le quai du Brabant, face à la Sambre, les immeubles voisins et notamment celui du siège régional de la C.G.E.R. ont

été endommagés. Plusieurs voitures en stationnement ont été tota-

Aucun témoin n'a aperçu quelque chose de suspect. Ni avant ni juste après l'explosion. On suppose que l'engin explosif a été déposé peu avant qu'il ne saute. Deux gendarmes qui effectuaient une ronde dans le passage de la Bourse tout proche, sont arrivés sur les lieux moins de deux minutes après l'attentat. La police et les pompiers sont arrivés un peu plus tard. Les enquêteurs n'ont retrouvé aucun indice sur place : ni tract, ni message de revendica-

Hier soir, l'attentat n'avait toujours pas été revendiqué.

« Une chance de w upusa

M. Arsène Vekeman (50), a vécu l'explosion en direct. Il se trouvait dans son établissement, le «New Matignon», situé à cinquante mètres à peine de l'immeuble de la «Manufactures Hanover Bank», de l'autre côté de la rue du Canal.

«Une cliente venait de remonter des toilettes, raconte-t-il, en me signalant qu'il devait y avoir une fuite. J'ai quitté mon comptoir pour aller voir. Puis, un grand boum. J'ai d'abord cru qu'une bonbonne de gaz avait sauté à la cave. C'est alors que je me suis rendu compte que cela venait de la rue.»

Plusieurs consommateurs qui étaient attablés près de la rue l'ont échappé belle. «C'est une vitre de 12 mm d'épaisseur, de plusieurs mètres carré, précise M. Vekeman. Si elle s'était brisée, il y aurait eu des blessés ou même des morts. Une de mes clientes s'est mise à pleurer. Les nerfs. Mais il n'y a pas eu de panique. Trois de mes clients ont eu leur voiture abîmée. Si l'un d'entre eux était sorti au mauvais moment, il aurait pu y passer. »

Au-dessus du «New Matignon», au premier étage, habite la propriétaire de l'immeuble, Mme Suzanne Hennaut. «J'étais dans mon lit lorsque j'ai été réveillée en sursaut par l'explosion», nous a-t-elle déclaré. Mas Hennaut a eu très peur. Elle a tremblé pendant plus d'une heure. «L'émotion» a-t-elle dit. La grande fenêtre vitrée de sa chambre a été brisée mais sans voler en éclats. Heureusement, car le lit dans lequel dormait paisiblement Mme Hennaut est à moins d'un mètre de la fenêtre.

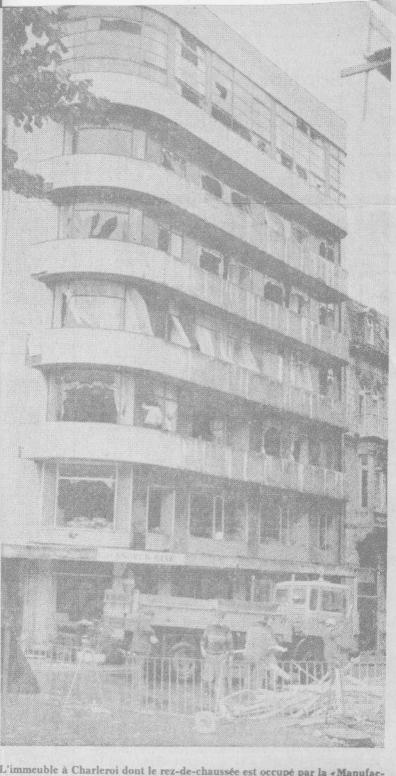
Une odeur de poudre

Toujours dans la rue du Canal, mais sur le même trottoir, le coiffeur Michel Sambre mettait de l'ordre dans ses papiers, au premier étage de son établissement. «Je travaillais à une table, face à la fenêtre, lorsque l'explosion s'est produite. La vitre s'est brisée devant moi. J'ai regardé par la fenêtre. Une fumée bleue flottait dans la rue et j'ai senti une odeur de poudre. Je n'ai pas quitté ma maison, mais je n'ai pas pu m'endormir. »

Sur le coup de midi, M. Michel Sambre était au travail. «Mon quatrième client de la matinée», a-t-il précisé. D'habitude pourtant, il n'arrête pas. Mais hier, la rue était interdite à la circulation et il fallait vraiment avoir envie de se faire coiffer pour convaincre les policiers de laisser le passage.

Deux explosions en 13 heures! Ce sont les vitriers de Charleroi qui ne savent plus où donner de la

Dans les cafés et restaurants du centre-ville, on ne parle évidemment que «des explosions». "Tant qu'il n'y a pas de victimes, ça va encore», entend-t-on dire. Mais «jusqu'où iront-ils?»



L'immeuble à Charleroi dont le rez-de-chaussée est occupé par la «Manufacturers Hanover Bank» n'est qu'une immense verrière qui n'a pas résisté à l'onde de choc.



C'est à Louvain, contre la Kredietbank que les terroristes ont frappé hier après midi.

Après l'Allemagne, l'Italie et la France, la Belgique devient la cible n° 1 des terroristes

QUATRE ATTENTATS EN DEUX JOURS

Après l'Allemagne, l'Italie et la France, la Belgique est maintenant la cible privilégiée des terroristes. On se demande où va s'arrêter l'escalade de la violence.

En effet, hier, les terroristes ont encore frappé deux fois, à Charleroi et à Louvain, contre des établissements bancaires. A Charleroi, ils auraient pu tuer. En effet, ils n'ont pris aucune précaution pour qu'il n'y ait pas de victime: il n'y a pas eu d'alerte préalable, l'immeuble au rez-dechaussée duquel la bombe a explosé était habité et la déflagration s'est produite en plein centre de la ville, dans un quartier où règne une certaine animation la nuit.

A Louvain, par contre, les C.C.C. ne voulaient pas faire de victime. L'attentat est la réplique exacte de celui commis la veille, à Charleroi: les terroristes ont lancé des tracts dans une agence de la Kredietbank avant que la bombe n'explose. Le bâtiment ainsi que les maisons voisines ont pu être évacués à temps.

En deux jours, les terroristes ont commis quatre attentats (il y en a donc 24 que l'on peut attribuer avec quasi-certitude aux C.C.C.). Ils ont déjà tué deux pompiers, tenté d'abattre un veilleur de nuit et mis en danger des dizaines de vies humaines.

Black-out sur l'enquête

Après les attentats de Bruxelles et de Charleroi, le silence est de rigueur parmi les enquéteurs. Seule communication officielle du juge d'instruction Collin, à Bruxelles,
l'appel aux témoins susceptibles d'avoir aperçu une camionnette Renault Espace, de
la firme Europcar. Ce véhicule, immatriculé FUZ 460, a été
volé devant la société, Vaartplaats, 16, à Anvers. C'est lui
qui a été utilisé pour commettre l'attentat contre la B.B.L.,
à Bruxelles, lundi matin.

Les personnes qui auraient aperçu cette camionnette entre le 20 octobre et le 4 novembre, sont priées de se mettre en rapport avec la B.S.R. de Bruxelles (02/513.18.05 ext. 282), ou avec la P.J. (02/

512.58.20).

Au moment de rédiger ces lignes, les attentats contre la Hanover Bank (Charleroi) et la B.B.L. (Bruxelles) n'avaient toujours pas été revendiques par les C.C.C.

Quid des assurances?

Si les dégâts causés par les terroristes aux banques sont couverts par les assurances, en vertu de contrats spéciaux, il n'en va pas forcément de même pour les particuliers. Or, certains d'entre eux ont des biens sérieusement en-

Il faut savoir à ce propos qu'en principe, les dommages consécutifs à des actes de violence d'inspiration collective (terroristes), ou consécutifs à une explosion d'explosifs, ne sont pas couverts par les assurances relatives à une habitation. En ce qui concerne les bris de vitrages, certaines compagnies acceptent cependant de rembourser les dommages, même en cas d'origine terroriste. A condition, bien sûr, que le bris de vitrages soit inclus dans la police d'assu-

Des négociations sont toutefois très avancées entre les compagnies d'assurance et les Affaires Economiques pour élargir éventuellement la couverture des assurances incendie aux dégâts résultant d'actes terroristes.

A l'heure actuelle, une compagnie propose déjà, en Belgique, une assurance spécialement étudiée contre les retombées d'actes terroristes.



Le gouvernement lance un appel à la vigilance : Chaque citoyen a un rôle à jouer dans la lutte contre le terrorisme

Les attentats ont perturbé les négociations en cours au Stuyvenberg. Elles ont été interrompues plusieurs fois, hier, pour permettre diverses réunions ministérielles consacrées à

l'examen de la situation.

En fin d'après-midi, le gouvernement a diffusé un communiqué dans lequel il rappelle qu'il a déjà pris de nombreuses mesures préventives et répressives au cours des 15 derniers mois pour faire face à la menace qui pèse sur les personnes et les biens «et qui vise à déstabiliser les fondements de notre vie démocratique».

Il ajoute : «Un collège de lutte anti-terroris» te, rassemblant les diverses autorités compétentes, siège régulièrement et conseille le gouvernement sur les ini-

tiatives à prendre et la conduite à

» Ce collège s'est à nouveau réuni ce jour en présence des ministres de la Justice et de l'Intérieur. Un groupe interforces anti-terroristes mis en place depuis septembre 1984, centralise les informations recueillies par les forces de police et les services de renseignements au sujet des actions terroristes.

" Ce groupe vient d'être placé sous l'autorité du procureur du Roi de Bruxelles pour les besoins des enquêtes en cours.

» De façon plus générale, une meilleure coordination des forces de police dans la lutte contre le terrorisme et la grande criminalité a été à

présent assurée.

» Depuis le début de l'année 1985 et suite à plusieurs décisions du gouvernement, les moyens en hommes, en équipements et en matériel de la gendarmerie, de la police judiciaire, de la sureté de l'Etat et des polices communales sont progressivement

renforcés. » Un effort complémentaire visant la formation des membres de ces dif-

violence dont il sont l'objet.

férents corps a été entamé. " Tout cela, cependant ne peut être réalisé en un tournemain et nécessite une période suffisante de mi-

se en place et d'adaptation.» Le gouvernement dit encore que «rien ne sera négligé pour défendre notre pays et sa démocratie contre la

» Mais rien ne serait plus dangereux que de tomber dans le piège que tendent à la démocratie les groupuscules terroristes.

» Leur but est de troubler notre vie quotidienne paisible et d'obliger le gouvernement à proposer des mesures dérogatoires à nos traditions de liberté pour pouvoir ensuite mieux le dénoncer.

» La lutte contre le terrorisme commence par la réprobation unanime de la population à l'égard des actes criminels. C'est le cas chez nous où les citovens vomissent la violence

que rien ne justifie. » Chaque citoyen, cependant, a un rôle à jouer. En prenant les précautions usuelles de sécurité nécessaires pour soi-même et autrui, en restant attentif, en alertant les services de police et les autorités judiciaires sur la présence et les mouvements suspects de personnes, les dépôts inhabituels de véhicules ou l'existence d'objets insolites, ils peuvent contribuer à la recherche des coupables et à la protection de tous».

Louvain contre la Kredietbank, même scénario Charleroi contre la S.G.B.

Mais des témoins ont pu décrire les jeunes terroristes

L'attentat de Louvain est la réplique exacte de celui commis lundi, à Charleroi, contre le siège principal de la S.G.B., boulevard Thirou.

Il était environ 14 h 30, quand un jeune homme est entré dans les locaux du siège de Louvain de la Kredietbank, place Ladeuze. Il v a jeté des tracts frappés de l'étoile rouge et du sigle C.C.C., annonçant qu'une explosion allait se produire trente minutes plus tard. Pendant ce temps, un complice, jeune lui aussi, attachait avec une chaîne, une mallette noire à la rampe de l'escalier conduisant à la cafétéria.

En un temps record et sans qu'il y ait de panique, les employés ont quitté les locaux de la Kredietbank. Quelques instants à peine après que le terroriste eut jeté ses tracts, la police, la gendarmerie et le service de déminage de l'armée arrivaient sur les lieux. Les habitants des immeubles voisins ont été invités par mégaphone à ouvrir leurs fenêtres, afin de réduire autant que possible les risques de bris de vitres. Les curieux ont été tenus à distance et la place Ladeuze a été totalement évacuée.

L'explosion s'est produite à 15 h 03. Elle a été d'une violence inouïe. Le rez-dechaussée de la banque a été littéralement soufflé. Les caves ont été endommagées ainsi que certains bureaux du premier étage. (Première évaluation des dégâts: 8 millions). Une onde de choc a été ressentie dans le quartier, mais il n'y a pas eu de vitres brisées aux habitations avoisinantes. Un témoin qui a aperçu les auteurs de l'attentat aurait reconnu l'un d'entre eux, sur portrait-robot, comme étant l'homme qui a loué, à Louvain, la camionnette utilisée pour l'attentat contre Sibelgaz, le 8 octobre dernier.

A noter qu'un break suspect repéré devant la banque est du type « Renault Espace ».